Ami du Clergé du 9 décembre 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Triduum d'Adoration perpétuelle. — III. Les dispositions nécessaires pour recevoir dignement la Sainte Eucharistie, 593.
Instructions du dimanche. — VIII. ***Pour le Jour de l'An :*** **Les vrais biens, 596. — IX.** ***Le Saint Nom de Jésus :*** **Sa toute-puissance et ses amabilités, 596.**
Souhaits de Nouvel An. — I. « Bon jour, bon an, Dieu soit céans ! » 598. — II. L'année qui s'achève et celle qui commence, 600.
Explication du Catéchisme ***(fin).*** **—** ***57ᵉ Leçon :*** **Exercices du chrétien ou moyen de sanctifier la journée, 601.**
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — XVI. Le livre de Ruth, 604. — XVII. Le 1ᵉʳ livre des Rois, 606.

TRIDUUM D'ADORATION PERPETUELLE

III

LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES POUR RECEVOIR DIGNEMENT LA SAINTE EUCHARISTIE

Mes frères,

« Que l'homme se juge, qu'il s'apprécie et s'éprouve lui-même, et s'il ne se trouve pas trop indigne, qu'il mange ce pain et qu'il boive ce calice. » Ainsi parle S. Paul.

Nous avons vu, dans nos entretiens précédents, la sublimité du don de Dieu, sublimité qui résulte, vous ai-je dit, de l'infinie tendresse divine, manifestée par les suprêmes libéralités de l'Eucharistie ; sublimité qui résulte encore de l'usage, infiniment précieux, que nous pouvons et devons faire du Sacrement de nos autels, appelé à nous guérir de nos ténèbres, de notre corruption et de cette mort prolongée qui fait de notre vie un vaste cimetière, de notre cœur et de notre âme une urne funéraire s'emplissant de la cendre des morts, au fur et à mesure que nous avançons dans la vie.

Ce don sublime de la miséricorde de Dieu, il va sans dire que nous ne pouvons pas le recevoir sans certaines dispositions. Il va sans dire que, pour produire tous les effets dont je vous ai parlé, il faut que ce remède soit reçu dans une âme préparée. Malgré son habituelle douceur, c'est sans doute en pensant à lui que N.-S. Jésus-Christ répondait à la Chananéenne : « Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux chiens ! » Et, en tout cas, c'est d'une façon explicite à ce sujet que l'apôtre S. Paul a tiré la conclusion que je vous citais tout à l'heure : « Que l'homme se juge, qu'il s'apprécie et qu'il s'éprouve lui-même, avant de manger ce pain et de boire à ce calice. » Qu'il voie, qu'il essaie de connaître du moins s'il n'est pas manifestement indigne, car celui qui boirait à ce calice et qui mangerait ce pain, malgré son indignité, celui-là absorberait, pour ainsi dire, sa condamnation et, au lieu de se guérir, il se perdrait dans la mort.

C'est donc, m. f., de ces dispositions nécessaires pour recevoir la Sainte Eucharistie, que je voudrais vous entretenir ce soir, pour clôturer ces trois jours d'Adoration perpétuelle. Je compte, malgré la gravité du sujet, sur l'attention et la bienveillance auxquelles vous m'avez habitué ces jours-ci.

I. — *Il faut avoir la foi*

La première disposition pour recevoir dignement la Sainte Eucharistie, c'est une disposition de foi. Celui qui veut s'approcher de la Table sainte, avant toute chose, doit croire fermement que, sous les apparences de l'Hostie, N.-S. Jésus-Christ est véritablement présent, tout prêt à se donner.

Bien souvent, m. f., on nous fait un grief de demander à nos fidèles cette vertu de foi, c'est-à-dire cette disposition de l'intelligence à adhérer d'une façon volontaire et sans réserve à une affirmation invérifiable et mystérieuse, sur l'autorité d'une parole. On s'en va répétant que la foi, c'était peut-être une disposition et une vertu possibles en des siècles moins éclairés que le nôtre, et pour des intelligences moins exigeantes, mais qu'elle doit aujourd'hui disparaître devant nos habitudes d'autonomie et de critique. Et, parce qu'on le répète chaque jour, il est à craindre que nous ne finissions par le croire. Rien ne vaut, voyez-vous, comme de répéter longuement la même sottise, pour lui donner peu à peu l'allure et les apparences d'un axiome ou, tout au moins, d'une vérité.

Et pourtant, quand on y réfléchit, c'est véritablement une sottise, de vouloir apprendre à l'humanité à se passer de la foi ! Je dis que c'est une sottise, même au point de vue naturel. Réfléchissez-y, en effet. L'adhésion de l'esprit à une proposition invérifiable, sur une parole donnée, n'est-ce pas ce que nous faisons chaque jour ? N'est-ce pas même notre suprême ressource, en bien des cas ? Vous avez beau vanter l'esprit humain et ses exigences ; malgré vos sophismes, il se connaît encore mieux que vous ! Eh bien ! regardez-le vivre, l'esprit humain.

Quand il s'agit d'une certitude qui l'intéresse jusqu'au plus intime de lui-même, quand il s'agit d'une certitude ou très grave ou très douce à acquérir, voulez-vous me dire quelle est la méthode et quel est le procédé de l'esprit humain ? Est-ce qu'il se confie à ses investigations personnelles ou à ses propres lumières ? Ou bien, est-ce qu'après avoir dépensé toutes ses ingéniosités et donné vraiment toutes ses ressources, l'esprit humain n'en appelle pas à autre chose encore ? Prenons des exemples et vous comprendrez ma pensée.

Une grave certitude, c'est, pour un juge, la certitude de la culpabilité ou de l'innocence d'un accusé, plus particulièrement la certitude de sa culpabilité, car, s'il est coupable, il faudra le condamner selon les lois du pays, ne plus écouter son cœur, ne pas entendre sa pitié ou, pour mieux dire, ne pas entendre la pitié qui parle au nom d'un individu, mais celle, plus haute, qui parle au nom d'un peuple ou d'une nation. Eh bien donc ! il s'agit de savoir si cet individu, traduit devant la barre du tribunal, est vraiment coupable, et à vous, juges, il s'agit de vous prononcer. Qu'allez-vous faire ? Vous allez chercher d'abord, relever les moindres indices, pendant des semaines, des mois, compulsant les dossiers ; vous allez interroger tous les témoins, non pas seulement les témoins de l'acte incriminé, mais les témoins de toute la vie de l'accusé ; après le procès de l'espèce, vous ferez celui de la moralité ;

et puis, peut-être après bien des veilles, vous arriverez à la certitude, la certitude intellectuelle, comprenez-vous ? que l'accusé est vraiment coupable. Vous pourriez raconter toute l'histoire de son crime ; vous pourriez raconter, mieux que lui peut-être, toutes ses minutes criminelles et l'emploi maudit de son temps. O juges, alors vous êtes calmes, vous allez pouvoir prononcer, dans la sérénité, la condamnation... Je vous regarde : qu'avez-vous donc ? Vous n'êtes pas encore contents ?

Voici que, convaincus intellectuellement de la culpabilité de l'accusé, par toutes les preuves que vous avez, pour ainsi dire, palpées dans votre esprit, voici que vous vous mettez presque aux genoux de l'accusé et que vous lui dites... quoi ? Vous lui dites : « Avouez ! » Vous lui dites : « Parlez ! » Vous lui dites : « J'ai besoin, pour rassurer ma conscience, d'une autorité meilleure encore que toutes les clartés de mon esprit, que toutes les dépositions de l'évidence ; pour rassurer complètement ma conscience, j'ai besoin que vous parliez. Quand vous aurez parlé, je sentirai le poids d'angoisse s'éloigner de ma poitrine, et je vous serai si reconnaissant d'avoir avoué que, dans ma sentence, passera de l'indulgence. »

Voilà une certitude grave, n'est-ce pas ? L'esprit ne se fie pas à ses lumières, à son expérimentation directe ; il en appelle à la foi.

Et, m. f., après ces certitudes graves, j'en veux prendre d'infiniment douces. M'abandonnant à la simplicité de mon cœur et de la parole divine, je veux prendre d'autres exemples, que vous entendrez pieusement, comme je les dis.

De certitude douce, je n'en connais guère qu'une : c'est la certitude d'être aimé ! Eh bien ! voulez-vous me dire comment elle s'acquiert ? Allez-vous me répondre qu'elle s'acquiert par des preuves, par des actes véritables, par des faits ? Oh ! comme ce serait peu connaître notre cœur humain !... Acquérir la certitude d'être aimé par des actes, par des preuves extérieures, par des faits, c'est quelque chose, si vous le voulez, mais ce n'est rien, si vous le voulez aussi. Et la preuve, — c'est vous qui allez me la fournir par votre expérience quotidienne, — la preuve, c'est que, même après tous les témoignages d'amitié, d'affection et de fidélité, après tous les faits extérieurs qui poussent cette certitude jusqu'à l'évidence, il en est une autre que vous exigez encore et, comme le juge tout à l'heure, avec autant d'angoisse, quoiqu'avec infiniment plus de joie, à votre tour, vous vous mettez à genoux et vous dites : « Est-il bien vrai que vous m'aimez ? »

Pour avoir la certitude, même en ce monde, même parmi les hommes, le grand moyen, c'est la foi !

Puisque la foi, même parmi les hommes, est le grand lien entre eux, pourquoi donc nous étonner qu'elle soit encore, et même qu'elle soit principalement, le lien primordial entre l'homme et Dieu ? Pour savoir quelque chose de lui, de son cœur, de ses tendresses, de ses desseins, dites-moi donc quelles sont nos ressources ? Ou plutôt, avouez tout de suite que les ressources de notre esprit sont misérablement limitées ; qu'à nous seuls, sans le Bon Dieu, ce que nous arriverions à savoir et à connaître de lui, c'est tout juste s'il existe, qu'il est infiniment parfait et infiniment sage, qu'il doit nous aimer comme un maître aime son ouvrage, comme un souverain aime ses serviteurs ; mais rien de plus ! Et si cela vous suffit, si ce lien entre le ciel et la terre vous paraît assez puissant et assez doux, si vous avez encore la mentalité des grands ancêtres, qui étaient satisfaits d'avoir adoré l'Etre Suprême, je me tairai en vous plaignant... Pour moi, m. f., si je ne savais de Dieu qu'une chose, qu'il existe et qu'il m'aime vaguement, je vous avoue, en toute simplicité, qu'il me serait plus difficile encore de le servir et de l'aimer ; je vous avoue que son ciel me paraîtrait vide, et que l'énigme, dont je parlais avant-hier, m'irriterait profondément.

Il a donc fallu que Dieu parle, et dès lors, quand Dieu a parlé, il a fallu, pour le connaître, se fier à sa parole, s'en remettre à ses affirmations, lui faire autant d'honneur qu'on en fait, ici-bas, à un brave homme ou à un ami : croire sur parole ce qu'il a dit. C'est là que nous en sommes, m. f. Encore une fois, je ne vois pas qu'il y ait là de quoi nous critiquer ; il m'est impossible de découvrir ce qu'il y a de déraisonnable à se fier à la parole de Dieu, quand il est infiniment sage, et fréquemment très doux, de se fier à celle d'un honnête homme.

Eh bien ! m. f., quand il s'est agi de l'Eucharistie, Dieu a parlé. Il a dit : « Celui qui mange ce pain et qui boit ce vin, se nourrit de mon corps et s'abreuve de mon sang, car mon corps est véritablement une nourriture, et mon sang vraiment un breuvage. » Voilà ce qu'a dit le Christ Jésus, et je vous l'avoue, je ne comprends pas plus que vous. Je vous ai seulement montré, avant-hier, que je voyais dans cette affirmation mystérieuse une idylle d'amour infini ; je ne comprends pas plus que vous, mais je crois, parce que Jésus-Christ l'a dit, parce que Jésus-Christ, étant Dieu, est la vérité ! Je crois et j'adore, malgré le mystère. Comme vous, je n'aperçois qu'un morceau de pain ; comme vous, quand je célèbre la sainte messe, je n'ai, à mon palais, qu'une seule et unique impression, l'impression d'une bouchée de pain que j'avale, et de quelques gouttes de vin que je bois lentement ; mais je sais que mes sens, s'ils ne se trompent pas en affirmant la saveur du pain et le bouquet du vin, se tromperaient s'ils allaient plus loin et s'ils disaient ce qui n'est pas de leur domaine : « Ceci, c'est la substance du pain ; ceci, c'est la substance du vin, et ce n'est pas Jésus-Christ. » Au contraire, je crois que c'est Jésus-Christ, malgré le mystère dont il s'enveloppe, parce qu'il l'a dit.

Il en est, m. f., qui lui reprochent de s'être voilé, et qui lui disent : « Puisque vous êtes là, pourquoi ne vous montrez-vous pas ? » Insensés ! S'il se montrait, savez-vous ce qui se passerait ? Ce serait l'extase ou la mort ! Ce serait Jésus-Christ rayonnant ! Avez-vous les yeux assez forts pour voir et contempler Dieu ? Ne vous rappelez-vous pas toute la terreur légendaire des anciens peuples, qui s'en allaient répétant : « Que Dieu ne se montre pas, sinon, nous allons mourir ! » Si Jésus se voile et se cache, c'est pour que vous puissiez le regarder sans éblouissement. C'est à cause de vous, ce n'est pas à cause de lui ; c'est parce que vous êtes faibles, ce n'est point parce qu'il est obscur !

Donc, si vous avez la foi, malgré le mystère dont il s'enveloppe, adorez Jésus-Christ présent sous les apparences de l'Hostie. Les saints, qui nous valaient bien, l'ont fait avant nous, avec une conviction si profonde qu'elle a laissé, d'elle-même, des affirmations touchantes. Vous rappelez-vous ce trait de la vie du roi S. Louis ? C'était un bon roi, intelligent, sagace, et même je crois que nos histoires contemporaines consentent encore à lui laisser une place ho-

norable dans notre tradition nationale. Un jour, on vint lui dire que, dans une chapelle voisine de son palais, il y avait une hostie miraculeuse sur laquelle, au lieu des apparences ordinaires du pain, se voyait un petit enfant, et on lui dit : « Sire, pressez-vous, venez voir le miracle de Dieu. » Et le bon roi S. Louis, se contentant de sourire, répondit seulement : « Je n'ai pas besoin de voir une Hostie miraculeuse pour croire ; j'adore Jésus-Christ présent au Tabernacle, qu'il se montre ou qu'il se voile, et je le bénis également dans les deux cas. »

La foi de S. Louis, je vous la souhaite, m. f., comme première préparation à recevoir dignement la Sainte Eucharistie.

II. — *Il faut être pur*

Mais il en est une seconde : c'est la préparation de la pureté.

Je ne m'arrêterai pas à vous en prouver la nécessité. Quand, après le Calvaire, on descendit Jésus de la Croix, des mains amies le déposèrent dans un suaire dont l'Evangile nous a dit, du moins, une qualité : « C'était un suaire très pur, prêté par la charité. » Un suaire très pur, il le fallait bien, pour recevoir la très pure victime, le Fils très pur de l'immaculée et sainte Vierge Marie !

Pour recevoir Jésus dans la sainte communion, il faut, m. f., que nous apportions, de notre côté, une âme limpide, une conscience toute blanche, une vie très pure. Alors seulement, Celui qui se plaît au milieu des lis se plaira véritablement avec nous ; alors seulement, nous pourrons donner à Jésus-Christ l'hospitalité qu'il désire et qu'il attend.

Peut-être, en entendant ces affirmations, allez-vous vous rappeler l'instruction d'hier et répondre : « S'il faut être très pur pour recevoir l'Eucharistie, pourquoi nous avez-vous prêché que nous étions tous corrompus ? Pourquoi nous avez-vous dit que nous étions misère, boue et péché, de la tête aux pieds ? Autant conclure aujourd'hui, comme faisait le Jansénisme, qu'il nous faut déserter le Tabernacle ou, tout au moins, nous contenter de le regarder de loin, sans avoir jamais la témérité audacieuse de nous en approcher ! »

Oh ! m. f., ce serait précisément la conclusion opposée à celle que je veux vous donner. Quand j'ai parlé de pureté pour recevoir l'Eucharistie, je n'ai pas parlé, bien entendu, d'une pureté d'ange que rien n'a jamais flétrie. Je n'ai pas parlé d'une pureté sans tache, plus glorieuse encore que douloureusement acquise. J'ai parlé de la pureté qui est accessible aux pauvres voyageurs que nous sommes, de la pureté que l'on peut prêcher, sans ironie, à des cœurs faibles, tentés comme les nôtres. Parler d'une pureté inaccessible, oui, ce serait clore le tabernacle ! Autant vaudrait en jeter la clef immédiatement, pour que personne ne l'ouvre plus ! Et les tabernacles, je les voudrais ouverts ; je voudrais voir les Hosties descendre jusqu'à nous.

Il s'agit d'une pureté laborieuse. J'ai parlé d'un suaire tout blanc. Pourquoi n'aurions-nous pas la simplicité des vieux sermonneurs du Moyen-Age ? Un suaire tout blanc, savez-vous, m. f., comment cela s'obtient, comment nous donnons aux linges d'autel leur blancheur immaculée ? Le génie de S. Thomas d'Aquin n'a pas cru déchoir en entrant dans ces détails. Pour avoir du linge tout blanc, on le mouille, on le tord et on le sèche ! Pour avoir une conscience immaculée, pour devenir dignes de la communion, on se trempe de larmes, on se tord, on se brise dans la confession, et l'on essaie de se réchauffer avec un peu d'amour du Bon Dieu, c'est-à-dire qu'on se prépare. Et si, quelques jours après, le suaire commence à perdre sa blancheur immaculée, on fait pour sa conscience comme pour les linges d'autel : on se purifie à nouveau. Ce n'est pas plus difficile que cela, m. f. !

Et il en est qui, là-dessus, se scandalisent ; il en est qui voudraient, une fois blanchis, rester toujours purs !... Hélas ! Montrez-moi donc, dans la vie, beaucoup de choses qui restent immaculées ? Sans donc aspirer à cette pureté impossible, prenons courageusement les moyens de l'humble et humaine pureté. S'il nous arrive de tomber, qu'il nous arrive aussi souvent de pleurer sur nos défaillances et de gémir intérieurement ! S'il nous arrive de voir notre cœur se complaire en son orgueil ou en ses ivresses maudites, qu'il nous arrive aussi souvent de le briser, non pas avec des piques, mais avec une sainte colère, et de le jeter pantelant aux pieds de Dieu ! Et s'il nous arrive de ne plus sentir l'amour de Dieu rayonnant dans notre cœur, prenons les moyens de le réchauffer par la prière, la méditation, la solitude, par une vie véritablement recueillie. Alors, m. f., nous pourrons communier, et il se passera pour nous ce qui se passait pour les saints.

III. — *Il faut avoir au cœur l'amour du prochain*

Avant de terminer cet entretien, je voudrais vous dire un mot d'une dernière disposition à apporter dans nos communions, et qui s'appelle une disposition d'amour fraternel et de charité.

La sainte communion, c'est un banquet, un banquet où nous sommes tous conviés ! Il ne faudrait pas qu'il y eût des luttes entre nous. Oh ! les tristes festins que ceux où les convives ne s'aiment pas, où ils se jalousent, où ils se critiquent, où ils s'attaquent ! Oh ! les lamentables festins que ceux où les convives finissent par se lever pour tomber les uns sur les autres et, comme on dit vulgairement, se prendre aux cheveux ! Tristes ou lamentables festins, n'est-ce pas ?

J'en appelle à votre sentiment : n'est-ce pas un peu l'image du festin eucharistique ? Même nous qui y participons, nous aimons-nous véritablement ? Même nous qui y participons, c'est trop peu dire, à l'instant même où nous y participons, n'est-il pas vrai qu'il nous arrive fréquemment d'y apporter nos jalousies, nos petites haines, nos critiques plus ou moins venimeuses, nos habitudes de dénigrement ?

L'Eucharistie devrait être le lien entre tous les hommes, si divisés d'intérêts. Elle a fait ce miracle autrefois ; pourquoi ne le reproduirait-elle pas aujourd'hui ?

On raconte qu'il y a un certain nombre de siècles, sur la place du Vendredi, à Gand, les corporations des tisserands et des foulons allaient en venir aux mains, quand soudain l'on entendit le bruit d'une clochette et l'on vit un prêtre s'avancer. C'étaient des siècles de foi ! Les lutteurs devinant que le prêtre portait l'Eucharistie, tombèrent tout à coup et tous ensemble à genoux ; et puis, quand l'Agneau de Dieu fut passé entre leurs rangs, comme s'il avait, en chacune de leurs âmes, distillé sa douceur et laissé tomber un pardon, les tisserands et les

foulons se relevèrent encore en même temps et, d'un même élan, se donnèrent la main.

Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les tisserands et les foulons, ce sont toutes les classes et tous les rangs de la société qui sont prêts à en venir aux mains.

M. f., essayons donc de leur porter, avec nous, le Saint Agneau de Dieu qui est tendresse, pardon et vérité. Apprenons dans nos églises, nous du moins, les fidèles, les forts, à pardonner, à être miséricordieux et doux. Puisons dans nos églises la force d'âme. Et, puisqu'on l'a dit, je le répète à mon tour, puisons dans nos églises la conviction substantielle et évidente que l'amour est plus fort que la haine et que c'est lui qui vaincra le monde. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

VIII

Pour le Jour de l'An

LES VRAIS BIENS

Mes frères,

Ce n'est pas seulement pour me conformer à la tradition que je viens vous offrir mes souhaits de bonne et sainte année. C'est aussi pour satisfaire un désir de mon cœur, car je voudrais vous savoir tous heureux.

Et quand je dis *tous*, j'entends bien n'exclure personne, pas même ceux qui ne partagent pas notre foi.

Aussi, à tous je souhaite les vrais biens, ceux qui sont vraiment la source du bonheur.

I

Et tout d'abord, ce que je demande à Dieu pour tous, c'est le bien infini qui n'est autre que Dieu lui-même.

Le renouvellement d'une année nous rappelle que le temps passe vite. Chaque année, chaque jour, chaque heure nous disent que la vie terrestre nous fuit, que la seule qui demeure est la vie éternelle. Et avant sa Passion, dans sa prière après la Cène, Notre-Seigneur a dit : « La vie éternelle, c'est qu'ils vous connaissent, vous le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé Jésus-Christ. » La vie éternelle, c'est la possession de Dieu, qui commence ici-bas dans nos âmes par la prière et les sacrements et qui s'achève dans l'autre monde.

Hélas ! à combien Notre-Seigneur pourrait redire la parole adressée à la Samaritaine : « Si tu connaissais le don de Dieu ! »

Ah ! m. f., par-dessus tout, je souhaite ardemment que parmi vous Dieu ne soit pas un étranger, un méconnu, un délaissé ; mais que tous le reconnaissent comme le Maître tout-puissant qu'on adore, comme le Père infiniment bon qu'on prie et qu'on aime. « Notre Père qui êtes aux cieux, que votre règne arrive ! »

II

Ce que je demande à Dieu, m. f., c'est la prospérité de notre pays. La crise dont nous souffrons est une crise mondiale qui atteint, vous le savez trop, tous les travailleurs, toute l'industrie et tout le commerce. Crise dans laquelle nous sentons très bien la paix internationale menacée, la justice méconnue, et grandir la haine entre les hommes, qui cependant sont tous les enfants du même Père qui est aux cieux.

Après les douloureuses années de guerre, durant lesquelles notre pays a tant souffert, par le ressort extraordinaire que Dieu a donné à notre tempérament français, la France s'est ressaisie, relevée, et aujourd'hui comme toujours elle excite la jalousie des autres nations.

Dans les difficultés internationales où elle défend ses droits, la France a besoin de Dieu. Si nos gouvernants semblent l'oublier, il est de notre devoir, à nous chrétiens, de prier pour la France, et je suis sûr que vous ne manquerez pas de le faire.

III

Ce que je demande à Dieu, c'est le bonheur dans tous vos foyers.

Or, la famille n'est heureuse que si sa base est consolidée par Dieu même. Sans quoi, la tempête soulevée par les mœurs légères, les caractères irascibles, les sautes d'humeur, peut y jeter des troubles profonds, voire même la détruire.

La famille est heureuse si les enfants sont accueillis comme le don de Dieu, et non comme un fardeau ; si les parents veulent bien se donner la peine de les élever, c'est-à-dire de façonner ces âmes par une éducation réelle, une formation sérieuse, avec une main très ferme qui naturellement sera gantée de velours.

Ne sentez-vous pas, m. f., le souffle pestilentiel de l'indépendance qui fait que l'enfant, tout petit qu'il est, veut déjà être le maître ?

N'êtes-vous pas les témoins de la faiblesse de certains parents qui veulent éviter toute peine à leurs enfants et en deviennent les esclaves ? Ne l'êtes-vous pas de l'abdication de certains autres qui prétendent assurer leur tranquillité en cédant aux caprices d'un gamin, en ne surveillant pas les amitiés et la conduite de leurs fils et de leurs filles ?

M. f., élevez vos enfants pour en faire des hommes ; ils vous rendront alors en joies et en consolations tout ce qu'ils vous auront coûté en préoccupations et en peines.

IV

Ce que je demande à Dieu pour chacun de vous, m. f., c'est la paix d'une bonne conscience.

Ici encore, que de détresses ! On a pris comme idéal de vie le plaisir : on veut jouir. On a pris comme idéal de vie la richesse : on veut rapidement faire fortune.

Sur cet idéal matérialisé on a réglé sa conscience, c'est-à-dire qu'on l'a déformée, sinon détruite.

M. f., la paix de vos consciences dans le devoir accompli sous le regard de Dieu et selon la volonté de Dieu, voilà la grande force et le grand bonheur que je vous souhaite, car celui-là, personne ne pourra vous le dérober. Ainsi soit-il.

IX

Le Saint Nom de Jésus

SA TOUTE-PUISSANCE ET SES AMABILITÉS

Mes frères,

Depuis la création du monde, des millions et des millions d'hommes ont passé sur la terre. Ils avaient un nom : presque tous l'ont emporté avec eux dans la tombe, personne n'en a gardé le souvenir. Ceux-là même qui ont fait le plus de bruit durant leur vie

ont été bien vite oubliés : leurs noms, inscrits dans les colonnes d'un dictionnaire ou sur les pages de quelque livre d'histoire, ne sont connus que des savants ; la majeure partie du genre humain ne soupçonne même pas qu'ils ont existé.

Mais il est un nom qui a merveilleusement échappé à l'oubli, un nom qui a traversé les âges entouré d'une splendide auréole, inclinant les fronts dans le respect et allumant dans les cœurs un invincible amour. Les siècles passés l'ont légué au siècle présent, les mères l'apprennent à leurs petits enfants, et depuis dix-neuf cents ans, ce nom est connu, aimé, loué et invoqué sur tous les rivages, de l'Orient à l'Occident, d'un bout du monde à l'autre bout. Le temps qui détruit tout n'a point réussi à l'effacer de la mémoire des hommes, ni même à diminuer son prestige, et aujourd'hui encore le nom de *Jésus* est l'honneur du chrétien, la consolation de l'affligé, l'espoir du malheureux, la prière de l'humanité.

Au seuil de l'année qui commence, l'Eglise nous invite à célébrer ce nom trois fois saint dans une fête particulière. Nous ne saurions mieux faire que d'obéir à cet appel et de chanter la *toute-puissance* et les *amabilités* infinies du nom de Jésus.

I

Nom de Jésus, nom tout-puissant ! Savez-vous ce que l'on fait lorsqu'on veut obtenir de quelque grand personnage un bienfait, une faveur ? On rédige une supplique, puis on la présente à signer à un homme influent dont l'appui et le crédit assureront, à ce qu'on croit, le succès de la requête. Eh bien ! m. f., il en est ainsi dans l'ordre surnaturel. Quelle influence peuvent avoir nos faibles prières sur le cœur de Dieu ? Si ferventes qu'elles puissent être, elles ne seront jamais que les prières de pauvres créatures, souvent, hélas ! de misérables pécheurs, indignes d'être exaucés. Mais appelons le Seigneur Jésus à notre aide ; mettons son nom en tête de notre supplique, et qu'il intervienne à notre place. Aussitôt, nous obtenons de Dieu tout ce que nous désirons. C'est Jésus lui-même qui nous l'affirme dans son Evangile : « En vérité, je vous le dis : tout ce que vous demanderez à mon Père *en mon nom,* il vous l'accordera. »

On s'explique aisément la toute-puissance de ce nom sur le cœur de Dieu. En effet, si le fils d'un grand roi était mort en sauvant la vie à quelque petit enfant pauvre, dites-moi : le prince pourrait-il ensuite refuser quelque chose à cet enfant, chaque fois qu'il viendrait lui tendre la main au nom de son fils, lui demander une grâce au nom de son sauveur ? Comment voulez-vous donc que Dieu, qui est le meilleur et le plus tendre des pères, reste sourd aux prières de ceux que son Fils a rachetés au prix de son sang ? C'est impossible. Il suffit de lui rappeler le souvenir de son Jésus, le nom de son Fils bien-aimé, pour émouvoir ses entrailles et toucher son cœur.

L'Eglise, notre mère, le sait bien. Voilà pourquoi elle mêle le nom de Jésus à toutes ses supplications, à tous ses cantiques. Ses oraisons, elle les termine toutes par l'invocation de ce nom sacré : *Per Dominum nostrum Jesum Christum,* convaincue que la prière qui s'appuie sur les mérites de Jésus-Christ, qui est, pour ainsi dire, signée de sa main, ne saurait être rejetée de Dieu.

Nom de Jésus, nom tout-puissant ! En voulez-vous une preuve éclatante ? Prenez l'épître que nous lisions tout à l'heure. S. Pierre et S. Jean montaient au temple de Jérusalem pour y prier. A la porte, un mendiant tendait la main aux passants. Il avait une infirmité incurable : il était boiteux de naissance. Pierre, arrêtant sa vue sur ce pauvre qui lui demandait une aumône, lui dit : « Regarde-nous. » Le boiteux fixa les yeux sur les apôtres, espérant recevoir quelque chose. Et Pierre d'ajouter : « Je n'ai ni or ni argent, mais voici le don que je veux te faire : au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche ! » Et le prenant par la main, il le soulevait. Le boiteux aussitôt se dressa sur ses pieds affermis et entra dans le temple avec ses bienfaiteurs pour bénir le Seigneur. Grande, vous le pensez bien, fut la surprise du peuple. En le voyant debout, on se demandait si c'était bien là le pauvre qui avait coutume de se tenir à la porte. La foule grandissait, entourant les apôtres et criant au miracle. Mais Pierre prit la parole : « Mes frères, dit-il, pourquoi cet étonnement ? Pourquoi fixer les yeux sur nous, comme si c'était par notre puissance ou par notre piété que se fût accompli ce prodige ? Sachez-le bien : il a été fait au nom de Jésus, car il n'y a pas sous le ciel d'autre nom en qui nous puissions espérer le salut. »

Nom de Jésus, nom tout-puissant ! En effet, n'est-ce pas avec ce nom que les apôtres ont renversé les idoles et implanté le christianisme sur la terre ? Pour réaliser cette colossale entreprise, oh ! certes, ils n'avaient ni l'or qui éblouit les regards, ni la science qui excite l'admiration, ni l'éloquence qui entraîne les foules, ni la force qui dompte les hommes. C'étaient, vous le savez, de pauvres pêcheurs, ignorants, sans aucun prestige. Mais ils avaient sur les lèvres le nom de Jésus, et ce nom est une puissance telle qu'avec lui seul ils ont renouvelé le monde. « Au nom de Jésus, disait l'apôtre S. Paul, tout genou fléchit, tout front s'incline, au ciel, sur la terre et dans les enfers. » Le démon lui-même est contraint de lui rendre hommage ; ce nom terrible l'épouvante et le met en fuite, en lui rappelant la défaite humiliante que lui infligea notre divin Sauveur.

II

Telle est, m. f., la puissance du saint nom de Jésus ; rien ne saurait lui résister. Vous dirai-je maintenant tout ce qu'il renferme de douceur, tout ce qu'il exprime de bonté ?

Nom de Jésus, nom tout aimable, vous êtes la joie, l'espérance, l'amour de la terre et du ciel ! M. f., il y a, dans l'histoire, des noms qui ne méritent que la haine et le mépris. Pourquoi ? Parce qu'ils représentent le crime et la honte. Comment voulez-vous, par exemple, que je ne maudisse pas le nom d'un Hérode ou d'un Néron, tous les deux persécuteurs de l'innocence ? Il y a aussi, dans l'histoire, des noms illustres qui commandent l'admiration, mais qui ne sauraient inspirer l'amour. Ainsi je ne puis prononcer le nom d'un Napoléon Ier sans songer que les lauriers qui ceignent son front, les éclairs de gloire qui jaillissent de son épée victorieuse, ont flétri bien des joies, brisé bien des existences. Sur son nom, je vois du sang et des larmes, les larmes des mères et le sang de leurs fils. Cet homme-là, je l'admire, mais je ne puis pas l'aimer.

Mais il est un nom qui ne nous rappelle rien de fâcheux, un nom qui nous inspire autant d'amour que de respect, un nom qui rayonne la miséricorde et la bonté. Qui dit Jésus, dit la charité la plus désintéressée, le dévouement poussé jusqu'à l'excès, l'amour qui ne recule devant aucun abaissement, devant aucun sacrifice, l'amour qui s'est prodigué jusqu'au don de tout son être, jusqu'à l'effusion de son sang, jusqu'à la mort de la croix. Jésus, c'est le nom de mon doux Sauveur, de mon meilleur ami, de mon tendre frère, de mon insigne bienfaiteur.

Ah ! je comprends maintenant pourquoi, au seul nom de Jésus, les saints se sentaient émus jusqu'aux larmes. Ce nom sacré, ils l'avaient sans cesse dans le cœur et sur les lèvres. C'est presque à chaque ligne de ses Epîtres que le nom de Jésus revient sous la plume de S. Paul. Il le répète à satiété, on serait presque tenté de dire hors de propos, s'il était permis de s'exprimer ainsi. Faut-il vous parler de la tendre dévotion d'un S. Bernard pour le nom sacré de Jésus ? Lisez l'hymne des Vêpres d'aujourd'hui, et vous verrez avec quel enthousiasme débordant ce saint Docteur célèbre le nom de son Sauveur. Il aurait voulu, disait-il, le voir écrit partout, à tel point qu'il trouvait insipide un livre qui n'en parlait pas, froide et sans charme une conversation où il n'en était pas question.

Enfin, pour vous montrer quels sentiments d'amour ce nom adorable allumait dans le cœur des saints, laissez-moi vous citer sainte Jeanne de Chantal prenant un fer rougi au feu et, dans un élan d'héroïque ferveur, de ses propres mains gravant sur sa poitrine les lettres qui forment le nom de Jésus.

Et vous, m. f., quels hommages rendrez-vous à ce nom trois fois saint ?

D'abord, l'hommage d'une vénération profonde. Ah ! je le sais bien, vous n'êtes pas de ces impies qui blasphèment le nom de leur Sauveur ; vous le révérez, et cent fois le jour il passe sur vos lèvres. C'est vrai. Mais peut-être le prononcez-vous par routine, à la légère, sans attention, comme un nom vulgaire qui ne dit rien au cœur, et, si vous me permettez cette comparaison, comme le phonographe qui répète mécaniquement les sons qu'il a enregistrés. Oh ! je vous en prie, respect au nom de Jésus ! C'est le nom de votre Dieu. Il mérite mieux que l'indifférence, il a droit à tous vos hommages. Désormais, quand il viendra sur vos lèvres, quand vous l'entendrez prononcer, faites comme le prêtre à l'autel : inclinez pieusement vos fronts dans l'adoration et le respect.

Mais cela ne suffit pas. Quand vous revenez de la table sainte, vous ne savez comment exprimer à Dieu votre reconnaissance. Voici une méthode excellente à mon avis : lisez lentement, pieusement les litanies du Saint Nom de Jésus, c'est la glorification la plus parfaite de notre divin Sauveur, et l'énumération la plus complète de ses titres à notre amour.

Joignez enfin la confiance au respect. Dans vos difficultés, dans vos tentations, dans vos peines, invoquez le nom de Jésus. Oui, que d'autres se fient à leurs talents, qu'ils se reposent sur leurs amis ou sur leurs protecteurs ; pour nous, ô Jésus, c'est en votre nom tout-puissant que nous mettrons notre confiance, bien persuadés qu'il nous fera triompher de tous les obstacles et nous obtiendra toutes les grâces.

Mais mieux encore qu'un sujet de joie pendant notre vie, votre nom sacré sera notre dernière espérance à l'heure de la mort. Oui, ô nom de Jésus, si tout me manque à cette heure dernière, vous, vous ne m'abandonnerez pas. Alors, les hommes ne pourront plus adoucir mes souffrances et ne répondront plus à mes plaintes que par leurs gémissements et leurs pleurs ; mais vous, vous serez un charme divin qui adoucira mes douleurs. Alors, mon cœur se fermera à toutes les consolations ; mais vous, par des voies secrètes, vous ferez descendre dans mon âme des joies inconnues. Alors, mes oreilles seront sourdes à tout le reste ; mais elles s'ouvriront pour vous entendre encore, ô doux nom de Jésus ! Alors, mes lèvres ne pourront plus former de phrases ; mais elles vous prononceront encore, ô saint nom de Jésus !

* *

C'était à Bonn, en Allemagne. Un malade venait d'être condamné à l'ablation de la langue, à la suite de laquelle la parole lui serait ravie pour toujours. Avant de pratiquer l'opération, les médecins le mirent à même d'adresser à sa famille ses dernières recommandations. Mais ce noble chrétien se contenta de prononcer à haute voix ces seuls mots : « Loué soit Jésus-Christ ! »

M. f., quand viendra l'heure de notre mort, que le nom de Jésus soit notre dernière parole, et qu'en rendant notre âme à Dieu, nous disions comme Jeanne d'Arc : « Jésus ! Jésus ! Jésus ! » Ainsi soit-il.

SOUHAITS DE NOUVEL AN

I

« BON JOUR ! BON AN ! DIEU SOIT CÉANS ! »

Mes frères,

Une ancienne coutume de Bretagne, dit-on, veut que chaque année les enfants des villages partent en troupes joyeuses, chantant l'aurore de l'année qui vient de s'ouvrir. Et leur refrain dit : « Bon jour ! Bon an ! Dieu soit céans ! » M. f., au seuil de la nouvelle année, je répète pour vous ce souhait : « Bon jour ! Bon an ! Dieu soit céans ! »

I

Bon jour ! c'est un souhait que nous répétons sans cesse. C'est par lui que nous saluons toutes les personnes amies et de connaissance, et nous le renouvelons fréquemment, tant il est vrai que nous sommes tous assoiffés de bonheur. Nos espoirs et nos vœux sont peut-être parfois chimériques, car nous ne pouvons pas espérer des jours entièrement ensoleillés et sans nuage. Cependant le désir de nos cœurs nous permet bien de souhaiter que la journée de demain soit meilleure que la veille.

Que chacune des journées qui formeront la trame de l'année 1938, m. f., soit bonne !

Bonne dans vos santés... La maladie est une épreuve si pénible pour celui qui la supporte, et une douleur si profonde pour nous, lorsqu'elle atteint les êtres qui nous sont chers !

Bonne dans vos travaux, dans vos affaires, vos entreprises. Que les difficultés matérielles de l'industrie, du commerce, du chômage, sources de tant de préoccupations, s'aplanissent et que le labeur devenu normal apporte à chacun le pain quotidien. Que les saisons de l'année soient bienfaisantes à la fécondité de la terre, et que les intempéries néfastes ne viennent pas ruiner les efforts de la culture !

Nous vous souhaitons tous ces biens matériels, que Dieu a mis à notre disposition pour adoucir les difficultés, les accidents de la maladie et de la vieillesse, et pour faciliter l'avenir de vos enfants.

Que chacune de vos journées, m. f., soit consolée par les joies familiales, les meilleures parmi les joies humaines, et pour cela, que dans votre foyer règne la paix qui est le fruit du dévouement de chacun pour le bien de tous.

Soyez heureux dans vos enfants ! Que les plus jeunes soient dociles à votre paternelle autorité, et que par affection, les aînés suivent vos exemples, s'inspirent de vos sages conseils, et que la dignité de leur vie soit l'honneur de votre maison.

Pour vous, m. f., qui vous approchez des limites de la vie terrestre, que Dieu vous donne des jours calmes et paisibles qui soient déjà la récompense des épreuves et fatigues du passé, en même temps que l'espoir, je dis même l'assurance du bonheur sans mélange et sans fin que goûtent déjà près de lui beaucoup de ceux que vous avez connus et aimés.

Bon jour ! car chaque journée a un retentissement sur notre vie entière.

Est-ce que nous ne sommes pas nous-mêmes les artisans de chacune de nos journées ? et ne serait-il pas possible de les rendre chacune meilleure ?

M. f., le bonheur de nos journées est fait sans doute de tout le bien extérieur et matériel nécessaire à notre existence, mais il est fait surtout du bien moral venant de l'activité de nos âmes.

Bonne journée, celle dont chaque heure sera mieux employée. Ne gaspillons pas notre temps. Dieu nous le donne, mais il nous en demandera compte et chaque minute peut être si riche à ses yeux !

Bonne journée, celle dans laquelle nous chercherons à vaincre les difficultés, à apaiser des colères, à empêcher des injustices ; dans laquelle nous apporterons plus de support mutuel et de bonté dans les relations ; dans laquelle nous aurons visité un malade, consolé ceux qui souffrent, encouragé ceux qui désespèrent, orienté une âme vers une vie plus chrétienne.

Bonne journée, celle qui ne laisse après elle, au fond de l'âme, aucun regret et au contraire y établit profondément la paix de Dieu.

II

Mais, au-dessus de ces souhaits, il en est un qui les domine tous, qui leur donne leur valeur : Dieu soit céans !

Le bonheur humain parce qu'il est humain est passager, incomplet, imparfait.

Que Dieu, m. f., soit chez vous ! que son image domine et protège vos demeures, qu'en y entrant le regard de votre enfant y rencontre le crucifix, afin qu'il se rappelle sans cesse que le foyer auquel il appartient est sacré.

Que Dieu habite dans chacune de vos âmes par sa grâce. Qu'il ait la première place dans vos pensées, dans vos travaux par la prière.

Qu'il vous inspire, vous soutienne, vous encourage et vous aide à suivre les saintes pensées qu'il fera naître dans vos âmes.

Que l'élan de votre cœur vous porte vers lui comme celui qui est dans le besoin va vers celui qui peut le secourir, comme le cœur de l'enfant se porte naturellement vers le cœur de son père.

Que Dieu soit céans dans vos familles ! La famille n'est-elle pas la cellule chrétienne par excellence ? La famille est la création de Dieu.

C'est dans la famille que l'enfant apprend à le connaître, à l'aimer. C'est là qu'il reçoit les éléments de la foi et qu'il trouve le plus grand soutien pour sa persévérance.

Comme ils se trompent les parents qui pensent avoir rempli tous leurs devoirs en envoyant leurs enfants au catéchisme, en leur faisant faire leur première communion et qui bornent là leur action religieuse !

Si Dieu était dans leurs âmes et dans leurs foyers, ils comprendraient que Dieu leur demande beaucoup plus, à savoir : aider leurs enfants à vivre la vie chrétienne que nous leur avons fait connaître et qui assurera leur salut éternel.

Que Dieu soit céans dans notre paroisse ! L'intensité de la vie paroissiale dépend de l'intensité de la vie chrétienne de chaque paroissien.

Que nos œuvres d'enfants, jeunes gens, jeunes filles, hommes et dames soient bien fréquentées. Que leur activité extérieure manifeste une vie intense ou peut-être seulement une vie agitée, cela n'a qu'une importance secondaire puisque la vie extérieure des œuvres est le but secondaire. Toutes nos œuvres paroissiales ont pour but principal et dernier, et elles ne peuvent pas en avoir d'autres : donner à Dieu la place qu'il réclame et qu'il doit avoir en chacun de nous.

Aussi, jeunes gens, jeunes filles, et vous, m. f., qu'avez-vous fait et que faites-vous pour que le règne de Dieu s'établisse et s'épanouisse dans la paroisse ? Avez-vous encouragé, soutenu les œuvres auxquelles vous appartenez et avez-vous cherché à y faire quelque bien ? Si vous voulez que votre année soit bénie de Dieu, où en êtes-vous de vos relations avec lui ? Ne laissez-vous pas votre vie chrétienne s'attiédir par l'influence de la masse des indifférents qui vous environnent ? Au contraire, rendez-la chaque jour plus rayonnante par une piété bien comprise, une charité intelligente, une prière plus fervente.

Assistez plus fréquemment à la sainte messe, approchez-vous plus fréquemment de la table sainte. La fréquence des communions dans une paroisse est le thermomètre de sa vie chrétienne et de sa ferveur.

Qu'on ne dise pas de vous : Voilà les chrétiens, et ils ne sont pas meilleurs que les autres ! Que votre vie dans la paroisse soit un exemple entraînant au bien et qu'on dise : C'est parce qu'ils sont chrétiens qu'ils sont meilleurs que les autres.

Dieu soit céans dans la paroisse ! Et pour vous aider à lui faire une large place dans vos âmes et votre vie, vous aurez, jeunes gens, votre retraite annuelle cette semaine. Grande semaine de réflexions, de prières, de résolutions, de laquelle nous attendons votre transformation à une vie plus chrétienne.

Vous aurez, m. f., une retraite paroissiale, la première semaine de Carême, avec des réunions spéciales aux jeunes filles, par un prédicateur très estimé de vous tous et qui, les années précédentes, vous a déjà fait tant de bien.

Et cette retraite sera comme l'antienne à la mission paroissiale que nous aurons au cours de l'année 1939 et pour laquelle déjà je vous demande de prier, afin que Dieu soit mieux connu, mieux aimé et mieux servi par chacun de nous.

* *

M. f., tous les souhaits que vous avez formés et ceux que je viens de vous adresser, nous devons les remettre, avec confiance, entre les mains de la Pro-

vidence divine, car Dieu seul est capable de les réaliser pleinement.

Aussi je ne saurais mieux faire que de vous inviter à dire avec moi, en la modifiant légèrement, la prière que faisait chaque jour Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI :

« Que m'arrivera-t-il cette année, ô mon Dieu, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé et ordonné de toute éternité. Cela me suffit, ô mon Dieu ! cela me suffit. J'adore vos desseins éternels et impénétrables, je m'y soumets de tout mon cœur pour l'amour de vous : je veux tout, j'accepte tout, je vous fais un sacrifice de tout et j'unis ce sacrifice à celui de Jésus-Christ mon divin Sauveur. » Ainsi soit-il.

II

L'ANNÉE QUI S'ACHÈVE ET CELLE QUI COMMENCE

Mes frères,

Au renouvellement d'une année, nous ressemblons à ces voyageurs parvenus au sommet d'une montée et qui s'apprêtent à en gravir une autre. Ils s'arrêtent un instant, considèrent le chemin parcouru et celui qui reste à faire, repassent dans leur esprit les difficultés rencontrées, les fatigues endurées, les mauvais pas qu'ils auraient dû éviter, et peut-être les imprudences qu'ils ont commises. Imitons-les. Jetons ensemble un regard sur l'année qui s'achève ; demandons-nous ce que sera celle qui commence, et formons des vœux afin qu'elle soit heureuse et sainte pour tous.

I

L'année 1937 vient de disparaître. Qu'a-t-elle été pour nous ?... Peut-être nous faisait-elle mille promesses, à son aurore, et voilà que des êtres chéris à qui nous avions souhaité bonne santé et longs jours, ont emporté la moitié de notre cœur dans la tombe où ils reposent !... Peut-être avait-on formé pour nous les souhaits de prospérité et de bonheur les plus ardents et les plus sincères, et la main de l'adversité, de l'épreuve et de la souffrance s'est abattue sur nous et nous a déchirés !... S'il en a été ainsi, bénissons la main qui nous a frappés et adorons les mystérieux desseins de la Providence. Si, au contraire, cette année nous apporta la santé, le succès, la joie et le bonheur, rendons-en grâces à l'Auteur de tout bien.

Quoi qu'il en soit, les jours écoulés ont été, du côté de Dieu, une suite ininterrompue de grâces et de bienfaits. Il nous a conservé la vie, la force, la santé ; il a pourvu en père à tous nos besoins corporels et spirituels. — Spirituels surtout : que de grâces reçues dans le cours de cette année ! que de salutaires pensées il a fait naître en notre esprit ! que de pieux exemples placés sous nos yeux ! Que de saintes instructions, que de bons conseils entendus et reçus, de la bouche de nos pasteurs ou de nos parents ! Que de flots de grâces répandues en nos âmes par les sacrements ! Que de consolations à côté des peines et des afflictions ! Oui, cette année a été une série de bienfaits qui s'enchaînaient les uns aux autres, et pour lesquels nous devons à Dieu un grand et sincère merci.

Mais nous, de tant de grâces, quel usage avons-nous fait ? quels fruits en avons-nous retirés ? — En d'autres termes, cette année, qu'a-t-elle été pour nous ? Combien pèsera-t-elle dans la balance de notre éternité ? A-t-elle augmenté la moisson de nos mérites ou accru la somme de nos péchés ? Est-elle pour nous une de ces années dont on garde un excellent souvenir, ou bien une de celles dont on détourne la tête en rougissant et en pleurant, et dont on souhaiterait que le premier jour ne se fût jamais levé ?

Répondons sincèrement. Pendant cette année, hélas ! que de mal commis ! que de bien omis ou mal fait ! que d'abus de grâces ! que de temps perdu !... Grand Dieu, lorsque votre justice mettra dans un plateau de la balance tout ce que vous avez fait pour moi, et dans l'autre tout le mal que j'ai fait contre vous, avec le peu de bien que j'ai fait, je tremble que vous ne me disiez comme à ce roi de Babylone : « Vous avez été mis dans la balance, et le poids de ma grâce l'a emporté sur le poids de vos mérites, vous avez été trouvé trop léger ! »

Sans attendre jusque là, si je continue l'année nouvelle de la même façon que l'ancienne, puis-je espérer le ciel au bout de ma course ? Est-ce en vivant de la sorte que les saints se sont sauvés ? Il est donc urgent pour moi de changer de vie.

II

L'année qui commence doit me déterminer à prendre cette résolution. Que sera-t-elle pour nous, en effet, cette année nouvelle ? Pour bien des choses, mystère ! Que nous apporte-t-elle dans sa main obstinément fermée ? Santé ou maladie, bonheur ou tristesse, succès ou revers ? Mystère encore ! — Pourtant, sous certain rapport, pour la prière et l'accomplissement de nos devoirs, pour notre avancement dans la vertu, pour l'acquisition de nouveaux mérites, pour la multiplication de nos bonnes œuvres : elle sera ce que nous la ferons : cela dépend de nous, de notre bonne volonté, de notre générosité, de notre ferveur.

De là part de Dieu, soyons-en sûrs, elle sera, comme les précédentes, une année de bienfaits : la main du Seigneur s'ouvrira aussi large pour semer ses grâces sous nos pas ; sa voix se fera entendre aussi souvent, aussi paternellement à notre cœur. Mais *pendant combien de temps ?* L'année entière ? Une partie de l'année ?

Voici une pensée bien capable d'exciter en notre âme les plus graves réflexions. Il est certain que, parmi nous qui sommes ici rassemblés aujourd'hui, il en manquera l'année prochaine, à pareille époque. Qui sera-ce ? Je ne le sais pas. Combien ? Je ne le sais pas davantage. Mais il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire que, dans un an, la mort aura fait des vides dans nos rangs. Qui atteindront ses coups ? Vous ou moi ? Ce vieillard qui l'appelle, ou ce jeune homme, cette jeune personne qui ne songent guère à la craindre ? Ce père de famille si laborieux ou cette mère si dévouée et tendrement aimée ?... J'ai beau interroger l'avenir : il reste muet. Néanmoins, plusieurs d'entre nous manqueront ici, ils auront dû rendre compte à Dieu des années écoulées, celle-ci aura été pour eux la dernière de leur vie.

Que chacun de nous se dise en ce moment : « Si c'était moi ! » Et puis, vivons comme nous voudrions alors avoir vécu ces jours qui nous sont laissés ; employons-les comme nous souhaiterions alors les

avoir employés. De cette année dépend peut-être le salut de notre âme, notre éternité !... Ne gaspillons plus notre temps. Combien de damnés se sauveraient si quelques-unes de ces minutes que nous sacrifions si aisément étaient à leur disposition !.... Le temps passe comme une ombre : profitons de ce passage rapide pour réparer le passé, acquérir des mérites et gagner le ciel.

III

C'est vous dire, m. ch. f., quels sont les souhaits que votre pasteur forme ce matin pour vous. Dans le monde, on formule et on s'adresse les uns aux autres à cette époque beaucoup de souhaits. Hélas ! bien peu se réalisent, parce qu'un grand nombre ne sont pas sincères et que la plupart ne sont pas assez chrétiens.

Pour moi, m. f., me tournant vers Dieu dans toute la sincérité de mon cœur, je le prie de vous accorder à tous une bonne et sainte année. Qu'il garde à votre affection ceux qui vous sont chers ; qu'il bénisse vos projets et vos entreprises ; qu'il éloigne le malheur de vos foyers ! Je sais bien qu'il est impossible que des larmes ne soient pas versées ; je sais bien que quelques-uns verront les peines ou la maladie s'asseoir à leur chevet. Aussi je demande à Dieu, pour ceux qui souffriront ou pleureront, d'adoucir l'amertume de leurs larmes, de sanctifier leurs souffrances ; je le prie de leur accorder résignation et courage, force et patience pour supporter chrétiennement leurs épreuves.

Mieux encore : je vous souhaite une bonne année; sainte par des prières mieux faites ; sainte par une obéissance stricte et absolue à la loi du Seigneur et à celle de son Eglise ; sainte par le respect pour le Nom adorable de Dieu et par l'observation du repos du dimanche et l'assistance aux offices ; sainte par la paix et la charité chrétiennes fidèlement gardées entre vous ; sainte par la fuite du péché, la pratique généreuse de la vertu, l'accomplissement de tous vos devoirs et un attachement filial, inébranlable, à notre divine religion.

Que Dieu verse sur vous pendant cette année des flots de grâces et de lumières, afin que vos jours soient féconds en mérites, fertiles en bonnes œuvres, et que vous avanciez à grands pas dans les sentiers de la vertu, dans le chemin qui mène au paradis. Ainsi soit-il.

EXPLICATION DU CATECHISME

57e LEÇON

EXERCICES DU CHRÉTIEN OU MOYEN DE SANCTIFIER LA JOURNÉE

Q. 511. — *Quel est le moyen de sanctifier la journée ?*

R. — *Le moyen de sanctifier la journée est de régler toutes ses actions dans la vue de plaire à Dieu.*

Nous sommes sur terre pour connaître, aimer, servir Dieu et nous préparer à le posséder éternellement dans le ciel. Tous les instants de notre vie doivent tendre à ce but ; tout moment ou toute action qui ne concourt pas à l'atteindre est perdu. Sans doute, il nous faut accomplir habituellement des tâches qui ne sont pas à proprement parler des actes de religion ; mais, ces actes eux-mêmes peuvent et doivent être offerts à Dieu comme son bien propre. Nous sommes, en effet, semblables à des serviteurs qui doivent employer au service de leur maître tout le temps pour lequel celui-ci les a engagés; celui qui y manquerait frustrerait son maître d'un travail auquel il a droit, et se priverait par sa faute, en partie ou en totalité, du salaire convenu. Dieu, étant notre créateur et notre maître absolu, a droit de notre part à un service de tous les instants, pour lequel il nous a promis la plus belle des récompenses. Il en résulte que chacune de nos journées doit lui être consacrée, c'est-à-dire sanctifiée à son service.

La sanctification de la journée exige que nous la passions en état de grâce et en évitant de commettre le péché, que nous accomplissions un certain nombre d'actes de piété et que nous fassions le reste en vue de plaire à Dieu, c'est-à-dire que nous le lui offrions comme un hommage à son souverain domaine sur nous.

Q. 512. — *Que fait un bon chrétien à son réveil ?*

R. — *Un bon chrétien, à son réveil, fait le signe de la croix, en disant : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur. »*

Il s'agit de passer la journée nouvelle en bon chrétien, c'est-à-dire d'imiter Jésus, notre modèle, et d'utiliser au mieux les grâces qui nous seront données et qui sont le fruit de la Rédemption. On ne saurait donc mieux la commencer qu'en faisant le signe distinctif du chrétien, le signe de la croix. Si nous le faisons pieusement, il nous rappellera le souvenir de Jésus-Christ et de la Rédemption. Enfin, puisqu'il nous sera probablement impossible de consacrer à Dieu chacune de nos actions en particulier, il est bon de faire, à ce moment, l'offrande totale de notre personne à Dieu. Ce sera le but et l'effet de l'oraison jaculatoire proposée.

Q. 513. — *Comment faut-il se lever ?*

R. — *Il faut se lever avec promptitude et s'habiller avec modestie.*

Certains enfants n'arrivent pas à se lever ; ils demeurent paresseusement au lit, alors que l'heure du lever est depuis longtemps passée. C'est là une mauvaise habitude, qui entretient la mollesse et qui risque d'avoir sa répercussion sur toute la journée. Il faut avoir une heure de lever fixe et régulière et, quand cette heure est arrivée, sortir immédiatement de son lit.

On doit ensuite s'habiller rapidement et modestement, c'est-à-dire qu'il faut éviter de passer un long temps à sa toilette, ce qui est inutile et peut être mauvais, parce que l'on s'habituerait ainsi à prendre un soin exagéré de son corps et que l'on risquerait peut-être certaines tentations.

La modestie consiste à revêtir le plus vite possible les habits sans lesquels on ne voudrait point paraître en public. On doit le faire en évitant tout regard ou tout geste qui pourrait être contraire à la pureté. Ces précautions sont particulièrement importantes lorsque plusieurs enfants couchent dans la même chambre.

Q. 514. — *Que faut-il faire lorsqu'on est habillé ?*

R. — *Lorsqu'on est habillé, il faut se mettre à genoux et faire sa prière du matin.*

Dès notre réveil, nous avons adressé un premier hommage au Bon Dieu. Il s'agit maintenant de

compléter cet hommage par une prière plus longue, la prière du matin telle que nous l'enseigne le catéchisme. Un bonjour trop rapide adressé à une personne envers qui nous avons des obligations ressemble à une impertinence. C'est envers Dieu que nous avons les plus nombreuses et les plus grandes obligations. Il importe donc de consacrer, chaque matin, quelques minutes au moins à lui rendre l'hommage qui lui est dû.

De plus, nous avons besoin de grâces pour bien passer notre journée. C'est un deuxième motif de prier Dieu et les saints qui peuvent nous venir en aide, notamment la Sainte Vierge, S. Joseph, notre bon ange et notre saint Patron.

La prière du matin doit être faite dans un lieu favorable au calme et au recueillement. On la fera dans sa chambre, en présence du Crucifix, à moins que l'on n'ait à se rendre immédiatement à l'église; dans ce cas, on pourra la faire dès que l'on y sera arrivé, surtout si l'on risquait de ne pas trouver suffisamment de calme à la maison.

Le mieux serait de réciter la prière du matin en commun avec tous les autres membres de la famille.

Q. 515. — *Que faut-il faire dans la journée ?*

R. — *Dans la journée, il faut s'appliquer à ses devoirs d'état et spécialement au travail selon sa condition.*

Chaque jour, nous avons un certain nombre d'obligations à remplir. Ces obligations ne sont pas les mêmes pour tous ; elles varient avec la situation ou l'état de chacun. On les nomme *devoirs d'état*, parce qu'elles résultent de cet état qui est le nôtre. Le père de famille doit gagner par son travail le pain des siens ; la mère de famille doit veiller à l'entretien du ménage ; tous deux doivent surveiller leurs enfants, veiller à ce qu'ils accomplissent leurs devoirs d'enfants et ne commettent pas le mal ; les enfants doivent se montrer obéissants et prévenants à l'égard de leurs parents, travailler en classe et au catéchisme. Le travail constitue tout particulièrement une obligation pour tous, puisque c'est la loi de Dieu et que le travail est une préservation contre une foule de tentations.

Q. 516. — *Dans quel esprit doit-on s'appliquer au travail ?*

R. — *On doit s'appliquer au travail dans un esprit de pénitence et de soumission à la volonté de Dieu.*

Le travail est pénible par suite des efforts qu'il exige et de la monotonie qu'engendre la perpétuelle répétition des mêmes actes. Il constitue donc une excellente pénitence, si nous savons l'offrir à Dieu dans cette intention. C'est d'ailleurs la volonté de Dieu que le travail, pénible depuis le péché originel, soit une réparation du péché. Il faut donc l'accepter joyeusement, en esprit de soumission à la volonté de Dieu, et non pas en maugréant, comme une corvée dont on cherche à se débarrasser le plus vite et le plus commodément possible. Si l'on apporte ces dispositions dans l'accomplissement de son travail, on aura aussi plus facile de le bien faire.

Q. 517. — *Comment un bon chrétien sanctifie-t-il ses repas ?*

R. — *Un bon chrétien fait une courte prière avant et après ses repas et observe les règles de la tempérance.*

Les repas sont une occasion de témoigner à Dieu notre reconnaissance pour le pain quotidien qu'il veut bien nous procurer. Ils peuvent être aussi une occasion de fautes, si l'on ne sait pas garder les limites de la tempérance en évitant l'excès dans le boire et le manger. La prière que fait le chrétien avant ses repas a donc pour but de demander à Dieu la grâce d'éviter ces fautes possibles en nous rappelant que, si la nourriture et la boisson sont indispensables à notre corps, nous ne devons cependant les prendre que dans la mesure où elles nous sont utiles et conformes aux desseins de Dieu.

Après le repas, nous prierons pour remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu nous accorder.

Les enfants en particulier éviteront soigneusement tout ce qui pourrait ressembler à de la gourmandise, en acceptant ce qui leur est servi, sans manifester d'exigences ou de préférences, et surtout en s'interdisant de refuser tel ou tel mets sous prétexte qu'il ne leur plaît pas. Ils auront soin aussi de ne pas manger avec excès et d'écouter les avis de leurs parents, lorsque ceux-ci leur recommandent ou leur imposent la modération.

Il ne faut pas non plus manger en dehors des heures de repas ; c'est une mauvaise habitude qui favorise la gourmandise et qui de plus est nuisible à la santé.

Q. 518. — *A quel moment du jour convient-il de dire l'*Angelus *?*

R. — *Il convient de dire l'*Angelus *le matin, à midi et le soir, au son de la cloche.*

L'*Angelus* est une prière qui a pour but d'honorer le mystère de l'Incarnation en remerciant la seconde personne de la Sainte Trinité d'avoir bien voulu se faire homme pour notre salut, et la Sainte Vierge d'avoir accepté de devenir la mère du Sauveur. L'Eglise a adopté de bonne heure la pieuse coutume de rappeler ce mystère aux fidèles en sonnant la cloche trois fois par jour, au début, au milieu et à la fin de la journée. C'est donc à ces moments-là qu'il convient de réciter l'*Angelus*. Cette récitation n'est pas obligatoire, mais elle est vivement recommandée, et les pieux chrétiens n'y manquent pas. Cette prière est d'ailleurs enrichie d'indulgences.

Q. 519. — *Quelles sont les règles à observer par rapport aux récréations et aux délassements ?*

R. — *Il y a deux règles principales à observer par rapport aux récréations et aux délassements : la première est de ne se livrer jamais qu'à des jeux honnêtes et permis ; la seconde, de ne pas les prolonger au delà du temps convenable.*

Les jeux et divertissements défendus sont ceux qui sont contraires aux commandements de Dieu et de l'Eglise, soit parce qu'ils constituent eux-mêmes un péché, soit parce qu'ils donnent facilement occasion de commettre le péché. Il y a, par exemple, des danses qui sont immorales et constituent à elles seules un péché ; il y en a d'autres qui, sans être immorales, provoquent des occasions de péché, parce qu'elles excitent l'imagination et la sensibilité de telle sorte qu'elles peuvent conduire facilement à la sensualité, ou parce qu'elles exposent à rencontrer des personnes capables de se livrer à des actes ou à des propos répréhensibles. L'enfant doit éviter tout spécialement de jouer avec des camarades dépravés qui pourraient l'entraîner au mal par de mauvais conseils ou de mauvais exemples.

Le divertissement est permis et même nécessaire pour permettre au corps et à l'esprit de se délasser. C'est pourquoi l'on accorde aux enfants certains moments de récréation. Mais il ne faut pas que la récréation occupe le temps destiné à l'étude ou à d'autres travaux : ce serait alors commettre un péché de paresse. Le jeu est donc permis dans la mesure où il est utile pour reposer ; il devient une faute quand il empêche de remplir son devoir. Il est permis à un homme qui a travaillé toute la semaine, surtout à un métier sédentaire, de se délasser, le dimanche, par exemple en allant à la chasse ou à la pêche ; mais cela ne le dispense pas de remplir le devoir de la sanctification du dimanche, notamment de l'assistance à la messe.

Q. 520. — *Que faut-il éviter dans les conversations ?*

R. — *Il faut éviter de mal parler du prochain et ne rien dire de contraire à la religion, à la vérité ou à la décence.*

Les conversations peuvent facilement donner lieu à des péchés de langue. Ces péchés consistent à parler contre la foi, contre la morale, contre la justice ou la charité dues au prochain. On commet ainsi un double péché en violant la loi de Dieu et en portant le prochain au mal. Les péchés contre la foi ou la morale font tort à l'âme du prochain, il est à peine besoin de le dire ; mais il faut ajouter que les fautes contraires à la justice ou à la charité dues à autrui peuvent avoir les mêmes conséquences : il est bien rare, en effet, qu'une personne, entendant prononcer une calomnie ou une médisance, ait le courage de protester ou au moins de se taire ; souvent elle continue la conversation dans le sens que l'interlocuteur lui a donné et cède à la tentation de médire ou de calomnier.

Ces péchés ont habituellement pour cause le désir de se rendre intéressant en disant des choses piquantes. Il faut savoir renoncer à ce plaisir, s'il ne peut se satisfaire qu'au prix d'un péché. Les conversations qui donnent lieu à des péchés de langue sont habituellement des conversations inutiles. Il n'est pas rare de voir certaines personnes perdre en conversations inutiles un temps précieux qui pourrait être mieux employé. N'ayant pas de sujet de conversation vraiment sérieuse, elles cherchent à tuer le temps en parlant à tort et à travers de mille choses futiles. Comme on le sait, la paresse — et perdre son temps en conversations inutiles est une manière de se livrer à la paresse — est l'occasion de beaucoup de fautes. Il faut donc s'imposer comme règle de ne jamais engager de conversation inutile.

Les enfants devront éviter soigneusement la fréquentation des personnes qu'ils connaissent comme ayant l'habitude de tenir des propos inconvenants. S'ils entendent malgré eux des propos de ce genre, ils auront soin de ne pas les répéter et de ne pas imiter le langage de ces personnes.

Beaucoup d'enfants prennent l'habitude de prononcer des paroles vulgaires, grossières, grivoises ou même blasphématoires, parce qu'ils en ont entendu sur les lèvres de grandes personnes, et parce qu'ils s'imaginent se donner de l'importance et faire figure de grandes personnes en reproduisant ces propos. Ils doivent au contraire se dire que les grandes personnes qui parlent de la sorte se déshonorent, et bien se garder de les imiter.

Il arrive parfois que le mauvais exemple est donné par d'autres enfants. Il faut alors éviter avec soin la fréquentation de ces mauvais camarades.

Q. 521. — *Quand on est tenté d'offenser Dieu, que faut-il faire ?*

R. — *Quand on est tenté d'offenser Dieu, il faut recourir à lui avec confiance et lui demander la grâce de ne pas succomber à la tentation.*

Dieu permet que nous soyons tentés, afin que nous puissions faire preuve de fidélité envers lui et gagner ainsi le mérite d'une bonne action. Il faut donc nous attendre à être tentés.

Il y a des tentations qui viennent de nous-mêmes, d'autres qui nous sont suggérées par le démon, d'autres enfin qui sont provoquées par les personnes qui nous entourent. Ne nous en effrayons pas outre mesure. Si nous ne faisons rien pour nous exposer sans raison à la tentation, Dieu nous accordera son assistance, à la condition toutefois que nous la lui demandions.

Cette demande de secours, nous devons la faire chaque jour dans nos prières du matin et du soir : il y a une demande du *Notre Père* qui lui est spécialement consacrée ; dans le *Je vous salue, Marie,* nous supplions aussi la Sainte Vierge de prier pour nous ; la prière à l'ange gardien et au saint Patron a également pour but de nous obtenir leur protection.

Mais cette prière générale pour les besoins encore inconnus qui pourront se présenter ne suffit pas ; il est bon de prier aussi au moment où la tentation se produit, ou lorsqu'on prévoit qu'elle va se produire. Nous prenons chaque jour des précautions générales pour préserver notre santé en nous revêtant d'habits suffisamment chauds ; mais si, dans le cours de la journée, nous sommes exposés à un risque particulier, à ce moment-là nous prenons une mesure de précaution supplémentaire. Ainsi faut-il faire pour nous préserver des dangers qui menacent notre âme. Au moment de la tentation, il faut donc demander un secours spécial à Dieu, à la Sainte Vierge, au bon ange et au saint Patron, en leur adressant une prière confiante. On peut facilement le faire, sans être remarqué, par une oraison jaculatoire qu'il n'est pas nécessaire de prononcer avec les lèvres, mais qui doit partir du fond du cœur.

Q. 522. — *Si par malheur on succombait, devrait-on se décourager ?*

R. — *Non, si on succombait à la tentation, on ne devrait pas se décourager ; mais il faudrait à l'instant même demander pardon à Dieu et prendre la résolution de se confesser au plus tôt.*

Quelle que soit la gravité du péché que l'on ait pu commettre, il n'est jamais permis de se décourager, car Dieu est toujours disposé à nous pardonner si nous regrettons notre faute et si nous sommes disposés à ne plus la commettre.

En cas de péché grave, il faut s'efforcer de retrouver tout de suite l'amitié de Dieu. On y parvient par un acte de contrition parfaite accompagné du désir de se confesser. Il est prudent de faire cet acte de contrition immédiatement, puisque l'on ne sait pas combien de temps on a encore à vivre et si l'on aura le temps de le faire plus tard.

Il est bon aussi de se confesser sans tarder, car on n'est pas toujours sûr d'avoir la contrition parfaite. Le sacrement de pénitence est une garantie

plus certaine du pardon, puisqu'il suffit alors d'avoir la contrition imparfaite pour recevoir ce pardon. D'autre part, l'âme qui est en état de péché mortel, n'ayant plus la grâce sanctifiante à sa disposition et, par suite de l'offense faite à Dieu, n'ayant plus droit aux mêmes grâces actuelles que précédemment, risque de retomber plus facilement dans le péché grave. De toute façon, il y a donc intérêt à se confesser le plus tôt possible, c'est-à-dire dans la journée, si on le peut. — Pour l'enfant qui aime vraiment Dieu, c'est aussi une affaire de cœur. Si l'on a offensé une personne que l'on aime, on éprouve le besoin de lui demander pardon le plus tôt possible, afin d'effacer rapidement la peine qu'on lui a faite. Il doit en être de même à l'égard de Dieu. Celui qui reste longtemps en état de péché grave prouve qu'il n'aime guère le Bon Dieu.

Il est bon aussi de demander pardon aussitôt des fautes légères que l'on a commises. C'est encore une manière de témoigner à Dieu son amour et d'obtenir des grâces plus abondantes. Il faut au moins le faire chaque soir par un bon acte de contrition.

Q. 523. — *S'il nous survient quelque peine, que devons-nous faire ?*

R. — ***S'il nous survient quelque peine, nous devons l'accepter avec résignation pour expier nos péchés et l'offrir à Dieu comme Notre-Seigneur, en lui disant : « Que votre volonté soit faite et non pas la mienne. »***

Si l'on a à souffrir dans son corps ou dans son âme, il ne faut pas se révolter contre Dieu et blasphémer, comme le font tant de mauvais chrétiens. Dieu ne veut pas notre mal ; souvent d'ailleurs le mal qui nous frappe ne nous arrive que par notre faute. L'enfant doit attribuer souvent à son imprudence ou à sa désobéissance le mal qui lui arrive. Il aurait donc bien tort de s'en prendre à Dieu. D'autre part, si Dieu n'empêche pas le mal de nous frapper et s'il le permet, c'est pour notre plus grand bien spirituel. Les épreuves sont parfois un avertissement adressé à celui qui néglige ses devoirs envers Dieu. Elles sont aussi un excellent moyen de faire notre purgatoire sur terre et nous devons être reconnaissants à Dieu de bien vouloir nous offrir cette occasion de nous acquitter à bien meilleur compte ici-bas qu'en purgatoire. Enfin elles sont une occasion d'acquérir de nouveaux mérites et d'augmenter notre bonheur éternel.

Quand nous subissons une épreuve, nous devons donc : 1° demander pardon à Dieu pour notre négligence, si cette épreuve a été occasionnée par une faute de notre part ; 2° offrir cette épreuve à Dieu en réparation de nos péchés et comme paiement de notre dette temporelle envers lui ; 3° profiter de cette épreuve pour mieux servir Dieu, afin d'en tirer un profit en vue de notre éternité.

Notre-Seigneur nous a donné l'exemple de la conduite à tenir. Il n'avait pas à demander pardon ni à réparer pour des fautes personnelles ; mais il a offert toutes ses souffrances pour nous, en se substituant à nous et en acceptant avec amour la volonté de son Père, qui avait décidé qu'il devait souffrir et mourir pour les hommes et pour la réparation des droits de Dieu. Nous avons beaucoup plus de raisons encore d'accepter les épreuves de cette vie, puisque nous, nous sommes coupables.

D'autre part, Jésus est le grand modèle que nous devons toujours imiter si nous voulons plaire à Dieu. Nous unirons donc nos souffrances et nos intentions aux siennes chaque fois que nous serons visités par l'épreuve, et ainsi Dieu nous reconnaîtra pour ses vrais enfants.

Q. 524. — *Comment faut-il finir la journée ?*

R. — ***Il faut finir la journée par la prière du soir et l'examen de conscience.***

La prière du soir a pour but, comme celle du matin, de présenter nos hommages à Dieu, mais elle doit aussi servir à lui demander pardon pour les fautes de la journée et solliciter ses grâces en vue de passer une bonne nuit sans l'offenser. Le mieux serait de la réciter en famille.

Avant de demander pardon à Dieu pour les fautes de la journée, il faut d'abord nous examiner, afin de les connaître exactement. C'est pourquoi la prière du soir commence par un examen de conscience. Celui-ci a aussi pour but de nous renseigner sur notre état et de nous permettre ainsi de nous tenir plus facilement en garde sur les points qui ont ont donné lieu à une faute et d'éviter d'y retomber.

L'examen de conscience doit être fait sans scrupule, mais avec attention ; on le fait suivre d'un acte de sincère contrition. Il serait utile également de prévoir à ce moment les moyens à employer pour ne pas retomber dans les fautes commises.

Q. 525. — *Que faut-il faire en se couchant ?*

R. — Les règles de modestie et de décence à observer sont les mêmes que le matin en se levant. Le signe de la croix et la recommandation à Dieu ont pour but de mettre la nuit qui commence sous sa protection, de même qu'on l'a fait, en se levant, pour la journée.

Une fois couché, il faut interdire à l'imagination de s'agiter, ce qui pourrait être une occasion de tentations, et essayer de s'endormir le plus rapidement possible. Si l'on n'y parvient pas, il faut penser à Dieu et réciter quelques courtes oraisons jaculatoires, afin d'éviter les divagations dangereuses de l'esprit.

FIN

POUS PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

XVI

LE LIVRE DE RUTH

Fertile en sublimes leçons, la Sainte Bible l'est aussi en étonnants contrastes ; elle force notre admiration aussi bien par la variété de ses tableaux que par la profondeur de ses pensées. S'il était besoin de démontrer cette assertion, le livre de Ruth se présenterait à point nommé pour cela, puisque, venant aussitôt après celui des Juges, il fait succéder la simple peinture d'une idylle de jeune femme aux scènes tragiques et tumultueuses qui agitèrent maintes fois Israël depuis la mort de Josué et pendant les diverses judicatures qui assurèrent le salut de la nation.

I

De prime abord, le sujet du livre de Ruth paraît un peu mince. De quoi s'agit-il en effet ? D'un épisode survenu dans la vie d'une personne, Ruth, qui, pour être fort vertueuse, ne tenait cependant une grande place, ni parmi ses compatriotes, ni

parmi ses contemporains. La matière est donc incomparablement moins considérable que dans les volumes qui précèdent ou suivent celui que nous devons expliquer aujourd'hui. Et de fait, il semble bien que les commentateurs des époques les plus éloignées aient raisonné à peu près de la sorte, car ils ont toujours considéré le livre de Ruth comme un supplément de celui des Juges. Origène, S. Hilaire, S. Epiphane, S. Jérôme s'accordent avec Flavius Josèphe pour indiquer que primitivement les deux ouvrages n'en faisaient qu'un. Il semblait tout naturel, d'ailleurs, que ce récit fût rattaché aux deux autres narrations qui terminent le livre des Juges : l'idolâtrie de Michée et le crime des Benjaminites, car il relate, comme eux, un incident particulier et les complète par contraste, en opposant le spectacle de la vertu récompensée à celui du crime puni. Enfin il est hors de doute que l'aventure de Ruth s'est déroulée à l'époque de la judicature, puisque c'est spécifié en toutes lettres dès les premiers mots du texte : « Au temps où les Juges gouvernaient... »

Toutefois, l'usage a prévalu peu à peu de considérer le livre de Ruth comme un travail distinct et formant un tout par lui-même. Cette habitude n'est d'ailleurs pas seulement approuvée par l'ensemble des spécialistes depuis plusieurs siècles ; elle a reçu une sanction plus haute : celle du Concile de Trente, qui nomme expressément cet ouvrage après celui des Juges, au lieu de le confondre avec lui.

On peut d'ailleurs supposer plusieurs motifs pour expliquer cette manière de voir. Le récit dont il est question, par le fait même qu'il n'est pas d'un intérêt général, doit être situé hors des cadres où est contenue l'histoire de la nation entière. Si les événements qui s'y déroulent sont peu nombreux, ils ne comportent pas moins de grandes leçons, applicables à tous les peuples comme à tous les pays : la piété filiale, le respect du devoir, la générosité, la charité et d'autres. Enfin, — et c'est l'argument qu'on ne manque jamais d'invoquer, — le livre de Ruth prend une importance considérable parce que ses derniers versets contiennent une généalogie des ancêtres du Christ depuis Pharès jusqu'à David. La plupart des auteurs admettent que cette liste d'aïeux a été le but principal que s'est proposé le Saint-Esprit en inspirant ce volume. Et l'ascendance du Messie avait en effet une importance capitale : elle constituait l'un des éléments qui permettraient de le reconnaître lors de son apparition. Quand même l'histoire de Ruth n'aurait été conservée par écrit qu'en vue de ce document, son utilité serait incontestable, et ce n'est sans doute pas trop s'avancer que de dire qu'un motif semblable milite en faveur de la séparation du livre de Ruth d'avec celui des Juges : cette distinction contribue à mettre en un relief plus vif la généalogie à laquelle chacun doit porter un intérêt primordial.

L'auteur du récit qui nous occupe ne peut fournir de matière à discussion. Du moment qu'il est admis que le texte de Ruth a été détaché de celui des Juges, il n'y a qu'à se souvenir de ce que nous avons dit au sujet de ce volume-là, c'est-à-dire à admettre, comme la thèse la plus vraisemblable et la meilleure, que cet écrit doit être attribué à Samuel. Tout ce que l'on pourrait objecter, c'est que le livre parle de David avec une insistance qui indique sa dignité éminente. Il n'a donc pu être composé qu'à une date où la suprématie de celui-ci était bien reconnue. Mais ceci ne prouve rien, car Samuel, qui avait lui-même conféré, sur l'ordre de Dieu, l'onction royale à David, savait, avant le public vulgaire, à quoi s'en tenir sur les promesses faites par l'Eternel, et par conséquent sur les destinées de celui qui devait être le glorieux roi d'Israël.

II

L'histoire de Ruth est aussi simple que touchante. Au temps des Juges, il y avait à Bethléem un homme qui s'appelait Elimelech. Une famine sévit dans la contrée et Elimelech, espérant échapper à la disette, se réfugia chez les Moabites, avec sa femme Noémi et ses deux fils. Mais la mort l'attendait au pays de Moab, et ses enfants s'y marièrent avec des jeunes filles de la région, contrairement d'ailleurs à la loi de Moïse, qui interdisait les alliances avec les races étrangères. Chélion épousa Orpha, et Mahalon épousa Ruth. Dix ans s'écoulèrent, après lesquels les deux hommes moururent à leur tour, de sorte que la malheureuse Noémi se trouva sans aucun autre appui que celui, bien insuffisant, de ses belles-filles. Elle décida de s'en retourner à Bethléem, espérant sans doute y trouver quelque assistance dans sa parenté ; et il faut dire, à la louange d'Orpha et de Ruth, que ces jeunes veuves insistèrent pour quitter leur pays natal afin de ne pas abandonner leur belle-mère. Sur les protestations délicates de celle-ci, Orpha se résigna à ne pas la suivre, mais Ruth demeura inflexible, et les deux pauvres femmes vinrent tristement s'établir à Bethléem.

Or Elimelech avait laissé dans cette cité un parent aussi puissant que riche, nommé Booz. Pour gagner sa vie et celle de Noémi, Ruth se décida à aller glaner dans les champs de cet homme, que du reste elle ne connaissait pas. Booz ne la connaissait pas davantage, mais sa physionomie avenante et sans doute aussi un mystérieux dessein de la Providence prévinrent en sa faveur l'opulent propriétaire, qui ordonna à ses moissonneurs de laisser exprès pour elle des épis sur le sol, et qui l'invita à partager le frugal repas de ses moissonneurs et à se joindre à ses ouvrières pour tout le temps de la moisson.

Ruth rentra chez Noémi, chargée d'une récolte inespérée. Elle se hâta de raconter à sa belle-mère l'accueil si bienveillant qui lui avait été réservé, et cela suggéra à celle-ci une idée qui nous semble quelque peu audacieuse, mais qui était en rapport avec la loi mosaïque. Celle-ci en effet autorisait une femme, laissée veuve sans enfant, à demander à son beau-frère de l'épouser, et à défaut de beau-frère, à son parent le plus proche. Après avoir appris à Ruth les liens de famille qui l'unissaient à Booz, Noémi lui conseilla de se glisser, à la chute du jour, dans la grange où Booz dormait, au moins pendant l'été, de façon à ne pas laisser son grain à la merci des voleurs. Une fois là, la jeune veuve devrait attendre le moment où Booz, égayé par un confortable repas, viendrait prendre son sommeil, et, une fois qu'il serait endormi, elle se coucherait à ses pieds, comme pour implorer sa protection par ce geste symbolique.

Les choses se passèrent de la sorte. Mais l'on juge de l'étonnement du riche propriétaire lorsque, réveillé vers minuit, il aperçut cette insolite présence. On s'expliqua, et le généreux Booz, qui avait appris la bonne réputation dont jouissait Ruth, promit à celle-ci de la prendre comme épouse, en vertu de la loi du lévirat que nous avons rappelée.

Mais une difficulté demeurait : l'union du lévirat

devait s'effectuer avec le parent le plus rapproché du mari défunt, et Booz connaissait, dans la ville même, un cousin plus proche de Mahalon que lui-même. Il fallait donc, avant toute chose, obtenir de cet homme le désistement de ses droits, afin de se substituer à lui. Booz s'y résolut sans retard. Dès le matin il se rendit à la porte de la cité, c'est-à-dire à l'endroit où, à Bethléem comme partout à cette époque, se traitaient les affaires importantes. Le cousin, dont l'Ecriture ne nous a pas laissé le nom, ne tarda pas à passer et Booz l'interpella. La négociation fut vite conclue, en présence des dix témoins requis par le code juif pour la validité des transactions, et l'opulent agriculteur put se marier avec la pauvre Moabite.

Il n'eut d'ailleurs pas à s'en repentir, car le Seigneur bénit leur union. Et le livre se termine par des détails sur la race de Booz que nous reproduisons textuellement, car ils nous fournissent un document sur les ancêtres lointains du Messie : « Pharès fut père d'Esron ; Esron, d'Aram ; Aram, d'Aminadab ; Aminadab, de Naasson ; Naasson, de Salmon ; Salmon, de Booz ; Booz, d'Obed ; Obed, d'Isaï, et Isaï fut père de David. »

III

Telle est l'histoire de Ruth la Moabite, histoire dont le charme agreste nous fait songer aux églogues virgiliennes et dont Victor Hugo a tiré un si magnifique parti dans un poème de la *Légende des Siècles*.

Elle est tellement limpide qu'elle se suffit presque à elle-même. Pourtant une petite explication ne sera peut-être pas inutile au sujet du mariage léviratique, qui en forme le nœud.

Le lévirat était une très ancienne coutume orientale, déjà mentionnée dans la Genèse et que Moïse accueillit dans la législation qui fut imposée au peuple de Dieu. Son but était de sauvegarder la pérennité des familles, qui forment la base de toute société. Il y tendait en protégeant à la fois les biens patrimoniaux et les personnes. Il permettait, dans certains cas déterminés, le rachat par un proche parent de certains domaines, afin d'éviter qu'ils sortent du clan familial. En ce qui concerne plus spécialement le cas de Ruth, voici comment le Deutéronome (xxv, 5-6) réglait le mariage léviratique : « Lorsque deux frères demeurent ensemble et que l'un d'eux sera mort sans enfants, la femme du mort n'épousera pas un autre homme ; mais le frère de son mari l'épousera et suscitera des enfants à son frère. Et il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils qu'il aura d'elle, afin que le nom de son frère ne se perde point en Israël. » La jurisprudence avait étendu ce texte non seulement au frère proprement dit, mais au parent le plus rapproché. Il faut se souvenir d'ailleurs qu'à ces époques le mot « frère » ne désignait pas toujours un enfant des mêmes parents, mais un cousin proche. Ce sera dans ce dernier sens qu'il faudra expliquer plus tard le verset évangélique où il est question de « frères » de Jésus, qui n'étaient en réalité que ses cousins.

Que les lois léviratiques se trouvent en contradiction absolue avec les mœurs des temps modernes, nous en convenons volontiers. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour les condamner en principe, et d'autant moins que Dieu lui-même avait jugé bon de les sanctionner dans l'Ancien Testament, comme il a jugé bon de les supprimer dans le Nouveau, à cause des modifications de circonstances. Inutiles ou dangereuses de nos jours, ces prescriptions étaient bienfaisantes aux âges patriarcaux, car elles fortifiaient l'unité morale de la race en assurant, par une hardie fiction juridique, un substitut au chef de famille défaillant, et en permettant de conserver, avec le nom vénéré du père défunt, les propriétés nécessaires au groupe réuni autour du foyer pour maintenir son rang social.

Un autre point est à signaler dans le livre de Ruth : c'est qu'il est un des très rares ouvrages de l'Ancienne Loi où le principal rôle, et l'un des plus beaux, soit tenu par quelqu'un qui n'appartenait pas à la nation israélite. En principe, la religion mosaïque n'avait en aucune façon l'universalité du christianisme qui appelle à lui, sans aucune distinction, toutes les âmes de bonne volonté. Le dépôt de la Révélation était au contraire exclusivement confié aux Juifs jusqu'à l'avènement de Notre-Seigneur. Mais cela n'empêchait pas que des vertus puissent fleurir, même en dehors des tribus privilégiées. La Bible le souligne rarement, il est vrai, car il n'eût peut-être pas été très prudent d'appuyer sur ce fait, étant donnée la mentalité hébraïque. Mais elle ne le passe pas sous silence, comme nous le voyons par l'exemple mis aujourd'hui sous nos yeux.

* *

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les vertus que place en lumière le livre de Ruth. Elles ressortent du récit lui-même. Ruth est un modèle de fidélité familiale et de généreuse abnégation. La charité de Booz, sa grandeur d'âme, son respect de la Loi sacrée sont magnifiques. Noémi, femme discrète et sage, est aussi une belle-mère fort dévouée. Bref, à l'exception du cousin anonyme qui se dérobe à son devoir, tout le monde, dans cet épisode, figure très honorablement, et cette dignité d'attitudes contraste agréablement avec les narrations contemporaines du livre des Juges, qui nous montrent trop de bassesses et de vilenies.

Une dernière leçon se dégage de cet ouvrage, et nous avons à en faire notre profit : c'est que Dieu n'abandonne jamais les siens et que, s'il les livre parfois à la souffrance, il sait leur faire tirer un bénéfice surnaturel de leurs épreuves mêmes, que du reste il récompense royalement, au jour que sa Providence a marqué.

XVII

LE 1er LIVRE DES ROIS

Le gouvernement des Juges avait rendu de grands services durant cette période transitoire où Israël s'était lentement affermi dans la possession de la Terre Sainte et où il était parvenu, peu à peu, à s'y débarrasser de ses multiples ennemis. Mais il est dans la nature humaine de se lasser de toutes choses, et les circonstances modifiées inclinaient d'ailleurs les Hébreux à désirer un changement de régime. Dieu avait bien prévu cela, puisqu'il avait fait allusion à cette transformation dans l'une de ses ordonnances du Pentateuque, et il ne s'y opposait point, car l'établissement d'un système monarchique n'attentait pas à sa souveraineté théocratique.

Ce que fut la royauté chez le peuple juif, plu-

sieurs livres de la Bible vont maintenant nous le raconter.

I

Ces livres sont au nombre de six, tout au moins dans le Canon officiel de l'Eglise, car certains d'entre eux sont si étroitement liés les uns aux autres que plusieurs de leurs interprètes les ont réunis dans un même commentaire par groupes de deux. On leur donne également différents noms ; mais tous ces détails sont absolument secondaires, puisque c'est toujours des mêmes textes qu'il s'agit.

On peut compter d'abord quatre livres dits *des Rois*, suivis de deux autres appelés les *Paralipomènes*. — Certains préfèrent appeler les deux premiers livres des Rois *Livres de Samuel*, à cause du rôle prépondérant qui y est tenu par ce prophète. Si l'on adopte cette classification, les 3e et 4e livres des Rois, ainsi précédés par les deux de Samuel, deviennent le 1er et le 2e. Quant aux Paralipomènes, on les intitule également *Chroniques*.

Il est curieux de remarquer que les Chroniques reviennent sur la matière déjà traitée dans les livres précédents. Elles reparlent des généalogies déjà exposées dans le Pentateuque, ainsi que des règnes racontés dans les livres des Rois. Mais ces répétitions sont loin d'être inutiles. Outre que le sujet n'est pas considéré tout à fait sous le même angle, des événements y sont exposés qui avaient été précédemment omis, ou qui n'avaient été expliqués que succinctement. En revanche, bien des faits suffisamment développés dans les volumes antérieurs n'y sont rappelés que par un bref récit ou une simple allusion. Mais ce ne sera que plus tard que nous aurons à nous occuper des Chroniques.

Ce qui retient d'abord notre attention, ce sont les quatre livres des Rois. Ils se présentent en deux groupes bien distincts : le premier et le second étant en connexion stricte entre eux, de même que le troisième et le quatrième.

L'objet des deux premiers est l'histoire de la fondation de la royauté d'Israël et de sa consolidation dans la maison de David.

A la suite de ses iniquités renouvelées sans cesse, le peuple juif était tombé dans un état de désordre et d'affaiblissement considérables. Au moment où va s'ouvrir la période nouvelle, il se trouvait sous la direction d'un vieillard, appelé Héli, qui remplissait à peu près la charge de Pontife unie à celle de Juge, mais que son grand âge, joint à la faiblesse de son caractère, rendait incapable de redresser la situation. Il était temps que Jéhovah vînt au secours de sa nation privilégiée. Et le Seigneur s'y employa d'une façon manifeste en suscitant le prophète Samuel.

La vocation de celui-ci était déjà présagée par les merveilles qui entourèrent sa naissance. Aussi fut-il consacré, dès son enfance, au service du Seigneur. Il se trouvait ainsi en relations fréquentes avec Héli, qui pouvait considérer le contraste entre la vertu toujours croissante de Samuel et la dégradation de ses propres fils, qui devenaient chaque jour moins dignes de continuer les traditions de leurs pères. Samuel n'était qu'un jeune homme encore lorsque le Seigneur prophétisa par sa bouche et le chargea d'annoncer au grand-prêtre les malheurs qui allaient fondre, comme des châtiments, sur sa famille et sur la nation.

II

Ces épreuves ne tardèrent pas. Les Philistins battirent complètement les Israélites à Aphec, et s'emparèrent de l'Arche d'alliance. Ophni et Phinées, fils d'Héli, furent tués et le vieillard lui-même mourut en apprenant le désastre.

Samuel prit alors en main le gouvernement religieux et civil du peuple juif : il fut à la fois prophète et juge. Les Philistins, que la colère de Dieu accablait parce qu'ils détenaient l'Arche sainte, s'étaient décidés à la renvoyer aux Hébreux. Ceux-ci, de leur côté, avaient, à la lumière du malheur, reconnu leurs torts envers Jéhovah et abjuré leur idolâtrie. Ils en furent récompensés par une grande victoire sur leurs ennemis obstinés, entre Masphath et Bethehar. Mais, sur ces entrefaites, Samuel avait transmis la judicature à ses fils qui, loin de suivre ses exemples, se laissèrent corrompre par l'avarice. Le mécontentement fut bientôt si général que les anciens d'Israël vinrent à Ramatha demander au prophète de leur consacrer un roi.

En vain Samuel essaya-t-il de les détourner de leur projet ; il dut se rendre à leurs instances et versa l'huile sainte sur la tête de Saül, fils de Cis, qui appartenait à la tribu de Benjamin. Par deux fois, à Maspha et à Galgala, le peuple ratifia la désignation que Dieu lui-même avait faite par l'intermédiaire de son Voyant, et celui-ci, ayant abdiqué les fonctions judiciaires, put se confiner dans son rôle plus strictement spirituel.

Les débuts du nouveau règne furent heureux ; ils furent marqués par un triomphe sur la garnison philistine de Gabaa ; mais quand il fallut développer ce succès, Saül commit une faute grave. Il eut l'audace de se substituer à Samuel pour offrir à Dieu un sacrifice destiné à appeler sa bénédiction sur ses armes : le Seigneur punit ce sacrilège en donnant la victoire aux ennemis, qui profitèrent de leur avantage pour désarmer les Juifs et les réduire à l'impuissance. Cet incident douloureux marqua le commencement de la réprobation de Saül, qui devait connaître bientôt de tristes jours.

Cependant, si le roi avait offensé Dieu, il n'en était pas de même de son fils Jonathas, jeune homme pieux, brave et loyal, qui réussit quelques entreprises contre l'éternel adversaire. Reprenant courage, les Israélites se rassemblèrent au nombre de dix mille pour poursuivre les Philistins, et Saül, afin d'attirer l'aide divine, fit vœu que le peuple resterait à jeun jusqu'à ce qu'il soit vengé de ses oppresseurs. Sans le savoir, Jonathas transgressa cet ordre, qui ne lui avait pas été communiqué ; mais son ignorance l'excusait nettement. Le peuple, au contraire, après avoir taillé en pièces les Philistins, se laissa aller à violer gravement, et sciemment, la loi mosaïque. Pressés par la faim, les soldats se ruèrent sur le bétail pris à l'ennemi, et le dévorèrent sans en avoir séparé le sang, suivant les rites. Le roi voulait faire mourir son fils, à cause de son involontaire désobéissance ; mais le peuple s'interposa, et Jonathas échappa, non sans peine, au péril.

Saül entreprit encore des guerres contre divers adversaires. Il profita de ce qu'il avait affermi sa puissance sur Israël pour attaquer successivement les Moabites, les Ammonites, les Edomites, les rois de Soba et les Amalécites, sans parler des Philistins contre lesquels la lutte était presque incessante. « Et